

**LA BERNERIE-EN-RETZ**

## La SRB, de nouveau labellisée FF Voile 2021

La commission nationale des labels de la Fédération française de voile (FFV) vient de statuer sur l'ensemble des labels des structures nautiques concernant l'enseignement, les compétitions, le sport loisir et les locations. La société de régates de la Bernerie a recueilli des avis favorables sur l'ensemble de ses demandes. Le club n'attend plus que deux avis de la Ligue régionale de voile sur le label « Point de location ». Pour le président, Hervé Pierre : « Nous ne pouvons



Le staff de la Société de régates de la Bernerie au grand complet. PO

qu'être satisfaits. Compte tenu de la qualité de nos structures et du sérieux de nos moniteurs, nous ne doutons

pas que ces derniers avis favorables vont nous être délivrés très prochainement. Nous attendons également les décisions de la Fédération française de chars à voile à laquelle nous sommes aussi affiliés. » A noter et sous réserve des décisions gouvernementales, les prochains rendez-vous : 13 mars nettoyage de printemps, 20 mars reprise de la voile loisir (mercredi et samedi), 25 avril démonstration de voile radio commandée (VRC) la nouvelle activité de la SRB.